

Vient de paraître / Guide technique

« Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière ».

Un référentiel environnemental pour guider les producteurs de granulats recyclés

L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ont travaillé ensemble à la rédaction d'un guide technique « Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière ». Ce guide a pour objectif d'apporter aux exploitants de plateformes de recyclage un référentiel caractérisant les impacts environnementaux et sanitaires des matériaux issus des déchets de déconstruction du BTP. Il permet également de guider les services de l'État pour fixer des critères de recyclage dans les autorisations administratives des installations concernées.

Chaque année en France, la construction et l'entretien des routes nécessitent environ 200 millions de tonnes de granulats naturels. Dans le même temps, des quantités importantes de déchets minéraux sont générées par le secteur du BTP et de l'industrie. Ces déchets offrent ainsi un gisement intéressant pour l'élaboration de matériaux alternatifs issus du recyclage et constituent par là-même, un moyen de préserver les ressources naturelles.

Auparavant, le recours à des matériaux alternatifs en technique routière reposait essentiellement sur des critères techniques, notamment mécaniques et géotechniques. Depuis 2011, le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM), en collaboration avec les professionnels du secteur a développé une méthodologie permettant d'évaluer les caractéristiques environnementales de ces matériaux.

Issu de ces travaux, le guide « Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière » permet de compléter les critères techniques déjà établis. Il fixe un cadre de référence pour l'ensemble de la filière et offre un plan d'assurance qualité permettant de mettre sur le marché (techniques routières) des granulats recyclés de qualité, aux impacts environnementaux et sanitaires normalisés, et à la traçabilité garantie.

Guide technique « Acceptabilité environnementale de matériaux alternatifs en technique routière » - Collection Cerema - 28 €

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente les producteurs de granulats (1800 entreprises, 2500 carrières et 15000 emplois directs). Les priorités d'actions de l'UNPG sont, à travers une approche pragmatique de l'économie circulaire, de garantir l'accès à la ressource minérale grâce à une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé sécurité et de la qualité des matériaux. La majorité des membres de l'UNPG adhère à la charte environnement des industries de carrières. L'UNPG est adhérente à la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus: www.unpg.fr